

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 8 décembre 2020

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille vingt-----

et le 8 décembre -----  
-----

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

03/12/2020

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage

03/12/2020

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane,  
DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, M. LANSMANT  
Sébastien, M. CHARLES Eric, Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY jean-  
Marc, Mme CUZACQ Geneviève, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE  
Amandine.

Excusés : M. LABEYRIE Nicolas, Mmes PLOQUIN Cécile, M. CABANNES  
Pierre.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

**Objet de la Délibération**

Travaux en régie

Monsieur le Maire présente aux conseillers les travaux en régie effectués par les agents du service technique.

Les travaux en régie doivent :

- être réalisés par des agents communaux et non par une entreprise
- avoir un caractère durable

Le reversement de ces travaux réalisés en régie permet d'éviter que les résultats de fonctionnement de l'exercice ne soient grevés de charge d'investissement. Une opération d'ordre budgétaire est nécessaire.

Le Conseil Municipal est invité à :

\*autoriser le reversement en section d'investissement des travaux réalisés en régie au cours de l'exercice, en prévoyant l'inscription des crédits budgétaires permettant ce reversement.

#### Section de Fonctionnement

Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
722	Travaux en régie-immobilisations corporelles		6 880.80 €
023	Virement de la section d'investissement	6 880.80 €	
	Total	6 880.80 €	6 880.80 €

#### Section d'Investissement

Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
021	Virement de la section de fonctionnement		6 880.80 €
21312	Travaux peinture cantine école	1 345.06 €	
2138	Tribune buvette stade	5 535.74 €	
	Total	6 880.80 €	6 880.80 €

Le montant indiqué de 6 880.80 € correspond à la reprise :

- des dépenses constatées en comptabilité de fournitures réalisées au cours de l'exercice qui répondent aux conditions citées ci-dessus
- des heures de main d'œuvre consacrées à la réalisation des travaux en régie par les agents des services techniques

Coût main d'œuvre pour les travaux au stade : 22.76 €/heure

Coût main d'œuvre pour les travaux à l'école : 16.23 €/heure

Opération	Montant fournitures	Coût personnel	Total
Travaux peinture cantine école	614.71 €	730.35 €	1 345.06 €
Tribune buvette stade	3 441.82 €	2 093.92 €	5 535.74 €
TOTAUX	4 056.53 €	2 824.27 €	6 880.80 €

Un état des travaux réalisés en régie sera transmis au comptable pour son contrôle.

Fait à MONTREAL le 8 décembre 2020.

Le Maire,